

## ACTIVITES 2019/2020

**Afin que les activités se déroulent dans les meilleures conditions possibles, nous vous informons que :**

- 1) L'adhésion familiale est obligatoire (11 euros). Elle est valable du 01/09/2019 au 31/08/2020  
Elle n'est pas remboursée en cas d'annulation.
- 2) L'inscription se fait à l'année (paiement possible en plusieurs fois).  
Aucune inscription ne sera faite par téléphone ou auprès des intervenants  
**Tout trimestre commencé est dû.**
- 3) Possibilité de faire 2 séances d'essai.
- 4) Remboursement sur justificatif (certificat médical justifiant l'arrêt définitif, déménagement définitif)  
Pas de remboursement dans le cas d'une interruption temporaire.  
**Tout trimestre commencé est dû.**
- 5) Démarrage des activités à partir du **02 septembre pour les enfants et du 16 septembre 2019 pour les adultes.**

Nom Prénom

Lu et approuvé

le